

Phase 1 :
Préparation
de la démarche

Phase 2 :
Vision

Phase 3 :
Diagnostic ciblé

Phase 4 :
Orientations
stratégiques

Phase 5 :
Plan d'actions,
modalités d'engagement
et de suivi

Nouvelles économies opportunités & leviers d'actions pour le bien-être en Bretagne



Phase 2 : Vision



Objectif de la phase 2

Cette phase a pour but de :

- faire émerger l'expression des acteurs locaux sur ce que doit être un développement économique favorable aux territoires et au bien-être de la population,
- formaliser les questions-clés qui structureront le diagnostic.

Elle se déroule en plusieurs étapes :

2.1 Premier atelier participatif

2.2 Valorisation par l'équipe projet de la matière recueillie et formulation de questions clés pour structurer le diagnostic à venir

2.3 Appropriation et validation des questions-clés par l'instance de co-décision



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE





Étape 2.1 – Premier atelier participatif

Objectifs de l'atelier 1 :

- Présenter la démarche NéoLab² aux acteurs du territoire.
- Faire émerger la vision des acteurs mobilisés sur :
 - ce qui fait le bien-être sur les territoires (question 1)
 - ce qui fait le mal-être sur les territoires (question 2)
 - ce qui caractérise un développement économique favorable aux territoires et au bien-être de la population (question 3)
- Commencer à identifier les sujets à traiter pour le diagnostic à venir (phase 3).

Préparation de l'atelier-:

Un objectif en termes de nombre de participants peut être fixé au préalable (exemple : 20 à 30 participants).

Les invitations doivent être larges et anticipées (3 à 4 semaines avant) en vue d'un taux de participation important. Celles-ci doivent se faire via des canaux adaptés (mail, téléphone, courrier, réseaux sociaux, affiches...) qui peuvent être différents suivant les cibles (se reporter au plan de communication élaboré lors de la phase 1).



Étape 2.1 – Premier atelier participatif (suite)

Organisation :

Des formats différents d'ateliers peuvent être envisagés :

- en semaine lors du déjeuner,
- le samedi en fin de matinée ou en début d'après-midi,
- en fin de journée de 17h à 19h.

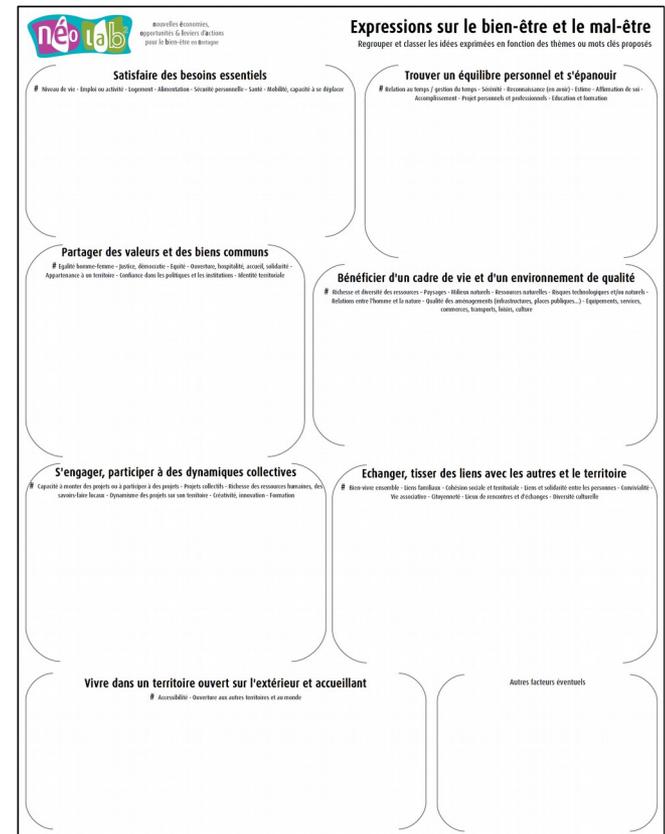
Il s'agit d'opter pour celui qui conviendra au maximum de cibles différentes. Les moments conviviaux sont à privilégier.

Conditions matérielles :

- Choisir un lieu adapté : accessible géographiquement au plus grand nombre, suffisamment grand pour permettre un travail en sous-groupe dans de bonnes conditions, et si possible évocateur en termes de développement durable (entreprise alternative, plateforme collaborative, bâtiment exemplaire...).
- Format « cabaret » : tables pouvant accueillir des petits groupes de 5-6 personnes.
- Stylos, scotch, cartes et supports de classement indiquant les grandes catégories de facteurs de bien-être / mal-être / développement économique.
- Feuille d'émargement à disposer sur chacune des tables et à numéroté.

Durée de l'atelier :

- 2h à 2h15



néo lab nouvelles économies, opportunités & leviers d'actions pour le bien-être en Bretagne

Expressions sur le bien-être et le mal-être

Regrouper et classer les idées exprimées en fonction des thèmes ou mots clés proposés

Satisfaire des besoins essentiels # Niveau de vie - Emploi ou activité - Logement - Alimentation - Sécurité personnelle - Santé - Mobilité, capacité à se déplacer	Trouver un équilibre personnel et s'épanouir # Relation au travail / gestion du temps - Santé - Reconnaissance (en amont) - Équilibre - Réconciliation de vie - Accomplissement - Projet personnel et professionnel - Éducation et formation
Partager des valeurs et des biens communs # Égalité homme-femme - Justice, démocratie - Équité - Diversité, hospitalité, accueil, solidarité - Appartenance à un territoire - Coexistence dans les milieux urbains - Sécurité territoriale	Bénéficier d'un cadre de vie et d'un environnement de qualité # Qualité et diversité des ressources - Paysages - Milieux naturels - Ressources naturelles - Objets technologiques et/ou culturels - Relations entre l'homme et la nature - Qualité des aménagements (infrastructures, places publiques, ...) - Équipements, services, commerces, transports, loisirs, culture
S'engager, participer à des dynamiques collectives # Capacité à réaliser des projets ou à participer à des projets - Projets collectifs - Réutilisation des ressources territoriales, des savoirs faire locaux - Organisation des projets sur son territoire - Créativité, innovation - Formation	Echanger, tisser des liens avec les autres et le territoire # Bien-être écosocial - Liens familiaux - Cohésion sociale et territoriale - Liens et solidarité entre les personnes - Convivialité - Vie associative - Citoyenneté - Liens de rencontres et d'échanges - Diversité culturelle
Vivre dans un territoire ouvert sur l'extérieur et accueillant # Accessibilité - Ouverture aux autres territoires et au monde	Autres facteurs éventuels

 Support de classement « bien-être/mal-être »



Étape 2.1 – Premier atelier participatif (suite)

Quelle méthode d'animation ?

L'animation de l'atelier est prise en charge par l'équipe projet. Elle consiste surtout à donner les consignes, accompagner et veiller à l'équilibre des prises de paroles.

T0 – Accueil et introduction - 15 min

Les participants s'installent aux différentes tables prévues pour accueillir des groupes de 5 à 6 personnes.

- Présenter la démarche : présentation succincte par un élu, susceptible d'être complétée par la projection d'extraits de film (ex : « Demain ») ou par des expériences innovantes (expériences disponibles sur la plateforme Néolab²) traduisant l'esprit de Néolab². Ces expériences pourront faire l'objet d'une exposition tout au long de la démarche dans un lieu accessible au public pour communiquer sur le projet.
- Exposer les objectifs et le déroulé de l'atelier (méthodes d'animation et timing). Préciser aux participants qu'ils devront répondre à 3 questions sur le bien-être, le mal-être et le développement économique favorable aux territoires et au bien-être de la population.



Étape 2.1 – Premier atelier participatif (suite)

T1 – Recueil de la vision « bien-être / mal-être » - 45-55 min

1- Temps de réflexion individuelle - 5-10 min

Objectif :

- Faire s'exprimer les participants sur ce qui fait bien-être et mal-être

Modalités de mise en œuvre :

- Distribuer sur chaque table des cartes « bien-être » et « mal-être » de deux couleurs différentes.
- Demander aux participants d'y noter leurs réponses aux deux premières questions :
 - « Pour vous, les principaux facteurs de bien-être sur les territoires, c'est... »
 - « Pour vous, les principales raisons du mal-être sur les territoires, c'est... »
- Passer de groupe en groupe pour vérifier que l'exercice demandé est bien assimilé (voir les conseils dans la rubrique « Indications complémentaires sur la manière d'aborder les questions »).
- À la fin de la séquence, inviter les participants à regrouper les cartes « bien-être » et les cartes « mal-être » dans deux piles distinctes au centre de la table.

— Pour vous, les principaux facteurs de bien-être sur les territoires, c'est... *(noter une seule idée par carte)*



nouvelles économies, opportunités & leviers d'actions pour le bien-être en Bretagne

— Pour vous, les principales raisons du mal-être sur les territoires, c'est... *(noter une seule idée par carte)*



nouvelles économies, opportunités & leviers d'actions pour le bien-être en Bretagne

 Cartes « bien-être » et « mal-être »



Étape 2.1 – Premier atelier participatif (suite)



Points de vigilance et conseils :

- Demander aux participants de n'indiquer qu'une seule idée par carte, tout en précisant qu'il n'y a pas de limite dans le nombre de cartes renseignées.
- Insister sur le fait que la formulation des idées doit venir compléter la phrase figurant sur les cartes (Pour vous, les principales raisons du bien-être sur les territoires c'est... »)
- Inviter les participants à exprimer des facteurs de bien-être / mal-être à la fois individuels (« avoir des revenus décents », « être en bonne santé » ...) et collectifs (« vivre dans un territoire peu pollué et solidaire » ...)
- Si certaines personnes rencontrent des difficultés pour réaliser l'exercice, ne pas hésiter à les accompagner (population fragile, en difficulté avec l'écrit, en situation de handicap...).

Exemples de questions / remarques qui pourraient être posées :

- Question : « C'est difficile de répondre à la question « Pour vous, les principaux facteurs de bien-être sur les territoires, c'est... » car c'est subjectif. »
→ Réponse : En effet, ce qui nous intéresse, c'est bien de recueillir votre perception du bien-être individuel et collectif. Il peut donc y avoir une dimension subjective.
N'hésitez pas à donner des exemples concrets qui vous viennent à l'esprit (la possibilité de pratiquer régulièrement une activité sportive, de s'engager pour une cause qui vous tient à cœur...)
- Question : Les facteurs de bien-être et de mal-être sont-ils ceux de notre territoire ou sont-ils génériques (c'est-à-dire applicables à tous les territoires) ?
→ Réponse : Plutôt génériques, ce sont des facteurs que vous estimez applicables à tous les territoires. Ne pas se limiter à votre pratique de votre territoire mais penser globalement. L'idée à ce stade est de prendre de la distance par rapport à la réalité du territoire, le diagnostic viendra après.

Vous aussi, n'hésitez pas à partager les remarques /questions auxquelles vous avez été confrontés en les adressant à neolab2@developpement-durable.gouv.fr



Étape 2.1 – Premier atelier participatif (suite)

2 - Partage et classement dans les groupes - 40-45 min

- Distribuer le support de classement des facteurs de bien-être et de mal-être à chaque groupe.
- Indiquer aux participants les modalités d'échanges :
 - se répartir les cartes « bien-être » et « mal-être » en nombre égal sans chercher à ce que chacun récupère celles qu'il a écrites,
 - en prendre rapidement connaissance,
 - réaliser un premier tour de table « facteurs de bien-être » avec prise de parole d'un participant qui expose le contenu d'une première carte « bien-être ». Les autres participants peuvent alors réagir en indiquant s'ils ont également des cartes abordant un facteur similaire et expliquent ce qui rapproche les deux cartes,
 - classer et coller progressivement les cartes « bien-être » sur le support de classement.



Point de vigilance : chaque classement doit faire l'objet d'un consensus. Si ce n'est pas le cas, c'est l'avis de l'auteur du facteur en débat qui prédomine. Si la formulation d'un facteur a besoin d'être précisée, l'auteur peut décider d'y apporter un complément.

- (À mi-parcours de la séquence) – Inviter les sous-groupes à effectuer un second tour de table « raisons de mal-être » selon les mêmes modalités que précédemment
- (À la fin de la séquence) – Récupérer l'ensemble des productions et numéroter chaque support de classement (table n°1, n°2...).



Regroupement des cartes « bien-être » et « mal-être » sur le support de classement (atelier n°1 à La Vraie Croix)



Étape 2.1 – Premier atelier participatif (suite)

T2 – Recueil de la vision « économie favorable aux territoires et au bien-être de la population » - 25-30 min

Objectif :

- Faire s'exprimer les participants sur ce qu'est un développement économique favorable aux territoires et au bien-être de la population.

Modalités de mise en œuvre :

- Conserver la configuration en sous-groupe et renouveler l'exercice précédant sur la question « Pour vous, un développement économique favorable aux territoires et au bien-être de la population, c'est... » (5 minutes de temps de réflexion individuelle et 20-25 min pour les échanges et le classement collectif)
- Demander à ce que chaque table désigne un rapporteur volontaire



Points de vigilance et conseils :

- Insister sur le thème central de l'économie dans la question.
- Insister sur le fait qu'il s'agit là de la matière principale pour la démarche Néolab². Le détour par le bien-être / mal-être via les deux questions précédentes n'avait que pour objectif d'interroger les finalités de l'économie sur les territoires. Les réponses données sur ces deux premières questions ne feront donc pas l'objet d'une exploitation spécifique.



 Carte « développement économique »





Étape 2.1 – Premier atelier participatif (suite)

T3 – Partage des résultats en plénière – 25 min

Objectif :

- *Partager ce qui a été co-produit par les différents sous-groupes, uniquement sur ce qu'est une économie favorable aux territoires et au bien-être de la population.*

Modalités de mise en œuvre :

- Inviter les rapporteurs à restituer dans les grandes lignes la vision de leurs groupes respectifs sur ce qu'est une économie favorable aux territoires.
- Veiller à des prises de paroles synthétiques, souligner les points de convergence et les aspects complémentaires des interventions lors du passage de parole.

Conclusion – 10 min

- Clore les échanges en précisant les étapes suivantes de la démarche :
 - l'utilisation qui sera faite du matériau recueilli pendant l'atelier
 - un rappel de la finalité opérationnelle de la démarche (un plan d'actions pour un développement économique renouvelé) pour contrebalancer un possible sentiment de manque de concret qui constitue souvent un frein à la mobilisation sur le long terme des acteurs du territoire.
- Inviter les participants à exprimer leur ressenti sur l'atelier :
 - qu'ont-ils pensé de la méthode employée ? des questions posées ? des supports proposés ?
 - quelles sont leurs attentes ou questions pour la suite de la démarche ?
 - pour finir, remercier les participants pour leur implication et les inviter à parler de la démarche autour d'eux afin d'accroître la participation pour le prochain atelier.





Étape 2.2 – Valorisation / exploitation de la matière recueillie par l'équipe projet

Suite au premier atelier participatif, un travail d'exploitation de la matière produite sera réalisé par l'équipe projet.

Mettre au propre les productions du premier atelier :

- L'ensemble des productions doit être conservé à l'issue de l'atelier 1 (supports avec les cartes classées), mais seuls les éléments relatifs à l'économie favorable aux territoires et au bien-être de la population seront analysés.
- Les réponses à la question 3 et leur classement seront retranscrits tels quels dans un document de synthèse (ne pas reformuler les propos, ne pas reclasser les propositions) : il s'agit là de garder la matière brute de l'atelier.

Analyser les idées exprimées et les reformuler sous forme de préoccupations majeures : À partir des idées exprimées, identifier les principales préoccupations qui se dégagent en termes d'économie locale favorable aux territoires et au bien-être de la population. Il s'agit ici d'analyser la manière dont les thèmes ont été abordés par les participants : les formulations peuvent être très concrètes mais aussi générales ou imprécises. Il convient de prendre du recul par rapport à ces expressions brutes, pour interpréter et reformuler au mieux ce qui compte pour les participants de manière problématisée. L'objectif est d'aboutir à une dizaine de préoccupations environ.

Décliner les préoccupations majeures sous forme de questions-clés : le diagnostic qui sera réalisé consistera à répondre à ces questions, d'où le terme de diagnostic ciblé, c'est-à-dire se focalisant sur ce qui est jugé important pour les acteurs du territoire mobilisés sur la démarche.

Ce travail est important car il va orienter le contenu du diagnostic et les orientations stratégiques qui en découleront. Il peut donc être intéressant de le réaliser à plusieurs au sein de l'équipe projet.

Par ailleurs, par mesure de transparence, il est important de donner à voir dans un document de travail le cheminement suivi de l'expression brute des idées aux préoccupations majeures puis aux questions-clés (voir exemple page suivante).





Étape 2.2 – Valorisation / exploitation de la matière recueillie par l'équipe projet (suite)

Exemple de déclinaison possible de thèmes exprimés en questions-clés

Sélection d'items exprimés lors de l'atelier 1	Ce qui compte pour les participants à l'atelier 1 (préoccupations majeures)	Questions-clés pour le diagnostic
Satisfaction des besoins primaires, salaires décents, redistribution des richesses produites	Disposer des ressources suffisantes pour vivre dignement au regard du travail fourni	Est-ce que les rémunérations des emplois locaux permettent aux habitants de vivre dignement ? Les salariés ont-ils le sentiment de tirer suffisamment partie des richesses qu'ils produisent ? de se faire exploiter ?
Travail pour tous, adapté à chacun, pérenne	Des emplois pour tous les habitants du territoire quel que soit leur profil	Les emplois locaux s'adressent-ils à tous les niveaux de qualification ? Comment aider les habitants dans l'évolution de leurs parcours professionnels ?
Épanouissement, bien-être au travail	De bonnes conditions de travail (une prise en compte des besoins des salariés, de la parité...), un travail enrichissant, une écoute des salariés	Sur le territoire, qu'est-ce qui freine l'épanouissement au travail ? Qu'est-ce que les entreprises mettent en place pour faciliter la vie quotidienne des salariés ?
Valorisation des ressources locales	Une meilleure connaissance et prise en compte des ressources locales pour se développer et mieux se faire connaître	Quelles sont les ressources locales que l'on pourrait valoriser pour développer le territoire (ressources naturelles, savoirs-faire locaux, ressources humaines...) ?
Transformation des modes de production (reconversion des industries, du modèle agricole, développement de l'ESS... ?)	Un mode de développement économique local qui respecte l'environnement et s'adresse à tous aujourd'hui et demain	À votre connaissance, l'agriculture biologique ou raisonnée est-elle assez développée sur votre territoire ? Quelles sont les entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire sur le territoire ? Connaissez-vous des entreprises locales (lesquelles ?) qui ont modifié leurs modes de productions pour limiter leurs atteintes à l'environnement ?





Étape 2.3 – Appropriation et validation des questions-clés par l'instance de co-décision

L'instance de co-décision se réunit avant le passage à la phase 3 pour :

- S'approprier les éléments issus des ateliers et débattre autour du document de travail élaboré par l'équipe projet afin de comprendre le cheminement qui a permis de passer de la matière produite lors de l'atelier 1 aux préoccupations majeures puis aux questions-clés.
- Valider les questions-clés auxquelles le diagnostic ciblé devra répondre dans le cadre de la phase 3.
- Afin d'en limiter le nombre à une quinzaine maximum, l'instance de co-décision pourra être amenée à hiérarchiser et sélectionner les questions-clés retenues.

Bilan de la phase 2 : étapes et éléments à produire

À l'issue de la phase 2, la collectivité dispose de la liste des questions-clés auxquelles le diagnostic ciblé doit répondre.

